

L'Organisation d'hygiène de la Société des Nations

Autor(en): **Pittet, Jeanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **14 (1926)**

Heft 227

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258781>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

blanc, ou rose, ou clair-de-lune, mais toujours il ruisselle, irisé comme les gouttes d'eau qui tombent dans un rayon de soleil. La « soie lumineuse » est d'un effet plus nouveau encore, faite d'une matière translucide, mince extrêmement, se découpant en bandellettes, qui se croisent et s'entrecroisent en un damier où la lumière et l'ombre semblent jouer à cache-cache.

Et d'autres matières encore sont à l'étude, d'autres brevets seront pris: il faut du nouveau, toujours du nouveau. Je m'effare à imaginer la fatigue énorme de cette continuelle recherche du détail inédit, de la forme qu'on n'a point encore vue, de la teinte qui séduira le goût raffiné des Parisiennes.

Pour le bal créole de l'Opéra, M^{me} Etlin a créé des costumes d'une étrange fantaisie, parant les femmes à la ressemblance de mouches lumineuses, de glauques libellules, ou d'insectes bizarres.

Pour la *Revue* que M^{lle} Mistinguette va monter au Moulin-Rouge, l'atelier Etlin fera tout le décor et dessinera tous les costumes d'un acte.

Au Salon des Humoristes, la décoratrice a exposé des lampes-appliques qui ont eu du succès par leur joyeuse cocasserie. Par exemple, voici, pour une chambre d'enfant, Bécassine, la boniche ahurie et ahurissante, qui ravit d'aise nos gosses. Comme on l'a vue dans leurs livres illustrés, on la revoit ici. Cet article se faisant en série, une douzaine de Bécassines nous regardent de leurs yeux tout ronds. Retroussé sur la jupe bouffante, le vaste tablier campagnard fait abat-jour, surmonté du buste en bois peint de la cocasse créature. A côté des Bécassines, les Bécassins: campagnards falots tenant au chaud dans le creux de leur tablier-abat-jour trois poussins dodus. Toujours pour les Humoristes, une cocotte de bois blanc — telle que celles que nous pliâmes autrefois, mais bien plus grande, — c'est le pied d'une lampe très comique. Le triangle qui forme la tête du volatile est un abat-jour de toile blanche dissimulant la poire électrique.

Il y aurait encore tant de choses à voir, ne serait-ce que les coussins énormes, moelleux, et vêtus de robes d'odalisques. Leur allure pataude me fait penser aux citrouilles des humbles jardins campagnards... Tels quels, ils sont le dernier cri de la mode et tout Paris en raffole.

Mais il faut savoir prendre congé, quelle que soit l'envie qu'on ait de s'éterniser. Madame, mes compliments! Vous êtes bien une fille de ce Paris qui a du goût à revendre à l'univers entier. J'emporte de votre atelier le joli souvenir d'industrielles abeilles autour de leur reine, qui serait vous, et exerçant le plus féminin des arts mineurs.

JEANNE VUILLIOMENET.

d'établissements modèles, et qui a créé pour les habitants de cette grande ville, sur le Zurichberg, un but idéal d'excursion, ne se contenta pas de ce qu'elle avait fait. En 1918, âgée de plus de 70 ans, elle procéda à la création d'une entreprise encore bien plus imposante, la *Fondation suisse des Foyer pour tous*, qui est aujourd'hui bien dotée, grâce à la sympathie et la claivoyance que quelques grands industriels montrèrent pour l'idée qui l'inspirait: voir s'élever dans toute commune suisse un Foyer pour tous sans alcool, et transporter ainsi la vie de société, du plan alcoolique sur lequel elle se déroule aujourd'hui, sur un plan supérieur, sans alcool. Déjà le Secrétariat de la Fondation collabore avec environ 80 institutions gérées selon les principes fondamentaux des «Foyers pour tous». Dans toutes les parties du pays, des femmes de cœur et de dévouement se sont mises au service de l'œuvre de M^{me} Orelli et se vouent à ce noble but.

Nous négligerions un côté essentiel de l'activité de M^{me} Orelli, si nous passions sous silence ses écrits. M^{me} Orelli, il est vrai, n'a écrit que quelques rares brochures de dix à vingt pages chacune. Mais comme elles sont remplies de pensées justes, de directions précises, d'une lumineuse vision de l'avenir! Une preuve de la perspicacité de sa pensée, nous la trouvons encore dans le concours d'idées qu'elle fit organiser, il y a vingt ans, sur le

L'Organisation d'hygiène de la Société des Nations

Une des activités de la Société des Nations auxquelles toutes les femmes peuvent et doivent s'intéresser est celle de l'Organisation d'hygiène.

Prévue par l'article 23 du Pacte, qui porte que les membres de la Société « s'efforceront de prendre des mesures d'ordre international pour prévenir et combattre les maladies », l'Organisation d'hygiène se vit l'objet d'une première tentative de réalisation dès février 1920, lors de la seconde réunion du Conseil de la S. d. N. Une conférence de spécialistes en matière d'hygiène fut convoquée pour mettre sur pied le nouveau rouage. Lorsqu'elle se réunit en avril 1920, cette Conférence, devant la menace des épidémies de typhus et de fièvre récurrente qui, de Russie, avaient déjà passé en Pologne, recommanda la création d'une Commission temporaire des épidémies, composée de trois membres et chargée de prêter son concours aux administrations sanitaires de l'Europe orientale. Cette recommandation fut mise à exécution en mai 1920.

D'autre part, la Conférence élabora un premier projet de statut, qui fut accepté par la I^{re} Assemblée de la S. d. N. en novembre 1920. Certaines difficultés d'organisation ayant surgi, des modifications furent apportées à ce projet, et après plusieurs étapes dans le développement de l'Organisation d'hygiène, celle-ci fut définitivement constituée lors de la 4^{me} Assemblée, en 1923.

L'Organisation d'hygiène comprend: 1^o un Conseil consultatif; 2^o un Comité d'hygiène; 3^o un Secrétariat.

Conseil consultatif. Le Bureau de l'Office international d'Hygiène publique joue le rôle de Conseil consultatif; il est composé de représentants des gouvernements, se réunit deux fois par an et est revêtu de pouvoirs qui lui permettent de préparer des conventions internationales et d'en proposer l'adoption aux gouvernements.

Il a pour mission d'examiner et de discuter toutes les questions que le Comité d'hygiène croira devoir lui soumettre. Il peut confier la préparation de ces travaux au Comité d'hygiène lorsqu'il considérera que ces études pourront être activées par cette procédure.

Comité d'hygiène. Le Comité d'hygiène se compose de 16 membres: le président du Bureau de l'Office international, neuf membres choisis par cet Office et 6 membres choisis par le Conseil de la S. d. N. sur préavis du Comité d'hygiène. Le Conseil peut, en outre, désigner quatre assesseurs. La durée des fonctions des membres du Comité d'hygiène est de trois ans.

Le Comité d'hygiène assure le travail destiné à faciliter les

sujet: « Quelle est l'attitude que l'agriculteur suisse doit prendre vis-à-vis du mouvement abstinent? » concours qui donna naissance au livre fort suggestif de MM. R. Leuthold, instituteur à Wädenswil, et Schüli, professeur à St-Gall, sur l'utilisation rationnelle des fruits.

Ce qui tient le plus à cœur à M^{me} Orelli dans ses écrits, c'est l'idée de l'exploitation *sans alcool* de l'auberge réformée. Elle s'élève en particulier contre l'idée de mettre le mouvement antialcoolique au service de l'auberge — selon le système de Gothembourg ou de l'exploitation désintéressée. Tout en reconnaissant l'aggravation que signifie, au point de vue antialcoolique, le tenancier intéressé à la vente des boissons enivrantes, M^{me} Orelli estime que le véritable danger du café actuel, ce n'est pas la qualité des tenanciers, mais *l'alcool comme tel* et qu'il serait fort dangereux, pour notre pays, d'expérimenter l'auberge alcoolique selon le système de Gothembourg, pour arriver à la *Suisse sobre*, but de nos efforts. M^{me} Orelli croit que la bonne voie nous est tout indiquée: celle qui passe par les restaurants sans alcools et les Foyers pour tous. Soyons reconnaissants à M^{me} Orelli d'avoir mis la réforme de l'auberge suisse sur une base abstinent, et honorons cette pionnière de notre mouvement en travaillant, chacun dans notre milieu, à la création des Foyers pour tous!

J. ODERMATT

études du Conseil consultatif. Il a, en outre, un rôle consultatif; c'est lui qui donne des avis au Conseil et à l'Assemblée de la Société des Nations sur les questions qui peuvent être soumises à ces organes. Enfin, il dirige les travaux de la Section d'hygiène du Secrétariat de la Société des Nations.

Secrétariat. L'organe exécutif de l'Organisation d'hygiène de la Société est son secrétariat technique, qui constitue la Section d'hygiène du Secrétariat général.

L'œuvre de l'Organisation d'hygiène.

L'œuvre accomplie par l'Organisation d'hygiène de la Société des Nations est multiple. Elle consiste d'une part en un travail de documentation: centralisation de renseignements épidémiologiques et de statistiques démographiques, et en un travail de recherches scientifiques qui s'opère par le moyen d'enquêtes et de conférences. En troisième lieu, l'Organisation d'hygiène prépare des actions combinées pour combattre les maladies.

Bien que la situation sanitaire ne soit plus aussi grave qu'au cours des années précédentes, l'Extrême-Orient, par exemple, en tant que centre épidémique de la peste et du choléra, est une menace constante pour le trafic maritime vers l'ouest. Aussi, entre autres mesures, un Bureau, qui est entré en fonctions en mars dernier, a-t-il été créé à Singapour. Ce Bureau envoie chaque semaine par T. S. F. des messages aux administrations intéressées de l'Extrême-Orient et à Genève, donnant des renseignements importants sur la fréquence des maladies pestilentielles. Le Bureau de Singapour centralise aussi les renseignements fournis par les administrations au sujet de l'état sanitaire de l'Australie et des ports situés à l'est du golfe Persique.

Actuellement, certains ports de la Méditerranée et de la mer Noire signalent, aux frais de leurs gouvernements et par radiotélégrammes chiffrés, la première apparition d'un cas de peste ou de choléra. Ainsi, par exemple, on est avisé l'après-midi à Genève d'un cas constaté le matin dans un port quelconque. Cette rapidité d'information permettra de lutter plus sûrement contre ces maladies.

La conclusion par les gouvernements d'accords internationaux au sujet des mesures destinées à lutter contre les maladies épidémiques est nécessaire, afin d'éviter des troubles apportés au trafic par des règlements contradictoires et par la répétition inutile des mesures sanitaires appliquées aux navires. Le Comité d'hygiène s'efforce de provoquer ces accords, et il a pu, lors de la 6^{me} Assemblée de la Société des Nations, annoncer que certains de ces accords sont conclus et que d'autres le seront dans un avenir bien rapproché.

Déjà avant la guerre, on avait constaté la difficulté qu'il y avait d'obtenir des renseignements certains sur l'efficacité des sérums. Les méthodes varient dans les différents pays; il existe des différences fondamentales de principe aussi bien que des différences sur des points de détail. Le remède à cette situation consiste dans l'adoption de méthodes et d'unités internationales. Avant l'existence du Comité d'hygiène, cette unité paraissait impossible à réaliser. Maintenant, grâce à cette institution, on peut déjà considérer la « standardisation » du sérum antidiphthérique comme réalisée. Pour le sérum antitétanique, le résultat final est près d'être atteint. L'unification d'autres produits tels que la tuberculine, le sérodiagnostic de la syphilis, est à l'étude. Quant à l'avancement des recherches de « standardisation » biologique, il est actuellement tel qu'une conférence internationale a été convoquée pour le 31 août, à Genève.

Tout permet d'espérer que des solutions définitives interviendront.

En mai 1923, le Comité d'hygiène décida de procéder à une enquête sur les méthodes les plus économiques et les plus efficaces de lutte contre le paludisme, maladie qui exerce ses ravages dans tant de contrées. Un premier voyage d'études a été effectué en 1924 à travers les pays du sud-est de l'Europe. En 1925, sur l'invitation du gouvernement espagnol, la Commission du paludisme a été chargée d'étudier sur place la situation de cette maladie en Espagne. En 1925, également, des voyages d'enquête ont été faits en Afrique et en Palestine notamment, où de vastes travaux d'assainissement sont en cours. Les rapports sur ces voyages constituent actuellement une source de docu-

mentation unique en son genre. La Commission du paludisme s'occupe également de l'étude du problème de la quinine.

Le Comité d'hygiène a aussi organisé des enquêtes sur la maladie du sommeil, sur la tuberculose et sur le cancer, enquêtes qui se poursuivent actuellement.

Afin de permettre au personnel des administrations d'hygiène publique d'étudier l'application des méthodes et des procédés statistiques des différents pays, il a été prévu des « échanges de personnel ». Cette œuvre a pu être entreprise, grâce surtout à la générosité du Bureau international d'Hygiène et de la fondation Rockefeller. Le premier échange a eu lieu en 1922 et il a été continué chaque année. Jusqu'ici 388 médecins appartenant à 48 nationalités différentes ont pu y participer. Grâce à l'expérience acquise au cours des années précédentes, le programme de 1925 a permis d'obtenir des résultats particulièrement heureux. Il a été possible cette année de réserver un crédit pour les échanges individuels. Pour 1925, la fondation Rockefeller avait mis à la disposition de l'Organisation d'hygiène une somme de 100.000 dollars, et l'on pense que pour 1926 cette somme sera de 75.000 dollars. Cette année, entre autres, un voyage collectif d'études en Afrique est prévu.

La Commission des épidémies qui, comme nous l'avons vu, fut la première à fonctionner, commença sa mission en Pologne. Plus tard, la Commission étendit son action à la Lettonie et à la Russie, où elle créa des offices à Moscou et à Kharkow. En mai 1922, un accord destiné à faciliter son œuvre en Russie fut conclu entre la Commission des épidémies et les autorités soviétiques. En Pologne, la Commission équipa cinquante hôpitaux de cinquante lits chacun. Elle collabora à l'établissement, à l'entretien et aux opérations de désinfection des garés d'observation dans les principales routes par lesquelles les épidémies pénétraient. Le travail de la Commission lui a permis d'acquérir une position unique et d'exercer une influence qui a été reconnue de toutes parts comme salutaire. Elle a pu venir en aide aux services d'hygiène de différents pays, y compris la Russie soviétique, et à plusieurs reprises, a fourni du matériel que les organisations locales n'auraient pu obtenir autrement.

Les gouvernements recourent de plus en plus à la collaboration de l'Organisation d'hygiène. C'est ainsi qu'une enquête sur la situation sanitaire en Perse a été entreprise à la requête du gouvernement persan; il en est de même en Albanie.

Déjà, en 1922, la Grèce avait réclamé l'assistance de la Commission des épidémies, à la suite de l'invasion des réfugiés, après les dernières batailles de la guerre gréco-turque. En 1924, nouvel appel de la Grèce. Un délégué du Comité d'hygiène s'est rendu en Grèce pour enquêter sur la situation sanitaire des populations grecque et turque échangées, situation qui a été reconnue lamentable et que le gouvernement grec ne parviendrait pas à lui seul à améliorer.

Lors de la 6^{me} Assemblée de la Société des Nations, le 21 septembre 1925, une série de propositions faites par diverses délégations ont été transmises à l'Organisation d'hygiène pour examen et étude. L'Assemblée a adopté une résolution exprimant sa satisfaction de voir l'Organisation d'Hygiène de plus en plus appréciée et ses services toujours plus recherchés.

Il eût été intéressant de connaître la part prise par les femmes au travail de l'Organisation d'hygiène. Malheureusement, les différents rapports publiés sur ce travail que nous avons eus entre les mains ne donnent que peu ou pas de noms. Quoi qu'il en soit, l'œuvre entreprise par l'Organisation d'Hygiène est une belle œuvre, c'est pourquoi il faut qu'elle soit connue, afin qu'elle trouve partout et toujours l'appui qui lui est nécessaire pour arriver au but qu'elle s'est proposé.

JEANNE PITTET.

N. D. L. R. — D'après les renseignements recueillis au Secrétariat de la S. d. N., une seule femme, Dr. Alice Hamilton (Etats-Unis), fait partie du Comité d'Hygiène, succédant à Dr. Joséphine Baker, également américaine, qui avait occupé ce poste lors de la fondation du Comité. Au Secrétariat même, une seule femme collabore, comme assistante dans la Section d'Hygiène, avec les membres de section. La proportion des collaboratrices féminines à l'œuvre de la S. d. N. en ce domaine est donc infime. D'autre part, nous croyons que quelques femmes médecins ont fait partie des « échanges de personnel » dans des voyages d'étude.